

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Coordina Construction S.A. en liquidation, Saint-Sulpice**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 09.09.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **03.11.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Pierre-Alain Grossenbacher, liquidateur, chemin du Petit Port 11, 1025 Saint-Sulpice
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).
- Patrick de Preux, Laurent Besso & Jean Schmidt; Etude des Notaires
1002 Lausanne

(01198464)